



## ÉDITO

Gilles Doz,  
Maire de Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

Chers Concitoyens,  
Chères Concitoyennes

Le premier semestre de cette année aura été riche en événements et initiatives qui vont marquer l'avenir de notre commune et qui témoignent de notre engagement à votre service et au service de tout un territoire. En effet ce qui se passe à Vallées-d'Antraigues-Asperjoc n'est pas sans conséquences pour les communes voisines.

C'est le cas pour l'école, la médiathèque, l'office de tourisme, la culture.

Cela a été encore plus vrai pour l'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) les Châtaigniers et le FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé) la Passerelle qui, entraînés par la débâcle financière du groupe Médiacharme, auraient pu disparaître. Nous avons agi avec force pour affirmer les enjeux humains, sociaux, économiques et financiers et nous sommes imposés comme partenaire incontournable dans le processus de reprise.

L'été arrive, avec nous l'espérons, une fréquentation touristique qui dynamisera nos activités économiques et comme chaque année nos associations nous promettent jusqu'à l'automne un programme de manifestations à la hauteur de la réputation de notre commune. Nous serons à leurs côtés.

Vous constaterez dans ce bulletin municipal que beaucoup de choses avancent même si à mon goût cela ne va pas assez vite. Mais nous sommes en action et c'est l'essentiel.

Viendra le temps du bilan et des perspectives.

Enfin et hélas Colette Ferrat nous a quittés. Nous avons œuvré ensemble pour perpétuer l'œuvre de Jean Ferrat, elle aimait Antraigues, elle s'y est investie, créant la Maison Jean Ferrat, relançant Lo Podello, président et soutenant le Festival Jean Ferrat.

Je forme le vœu que son action se perpétue.

Excellent été à toutes et tous.

Le Maire, Gilles Doz

Ardèche  
LE DÉPARTEMENT

BASSIN  
D'AUBENAS  
COMMUNALE

### SOMMAIRE

PAGE 2 & 3  
**AMÉNAGEMENTS  
& SERVICES PUBLICS**

PAGE 4  
**BUDGET 2024**

PAGE 5  
**CÉRÉMONIES  
& COMMÉMORATIONS**

PAGE 6 & 7  
**VIE LOCALE**

PAGE 8  
**AGENDA  
& INFOS PRATIQUES**

VILLAGE AUTHENTIQUE

VILLAGES DE CARACTÈRE  
D'ARDECHE



## TOURISME VERT ET DÉVELOPPEMENT



La Commune a organisé l'installation de l'office de tourisme à la Montée du Portail de la Place qui a vu sa fréquentation augmenter significativement depuis. L'inauguration en présence des partenaires officiels a lieu le vendredi 28 juin 2024.

**Le tourisme vert se développe dans notre bassin de vie. La Commune œuvre activement avec les partenaires institutionnels à entretenir ce levier économique essentiel pour le territoire.**

### LA BOUCLE VÉLO

Le succès de la boucle vélo témoigne de l'évolution de la demande touristique, qui se porte de plus en plus vers les circuits de pleine nature.

La Commune et ses partenaires (Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, Département et Office de Tourisme) ont investi dans l'aménagement de ce parcours. Cela a conduit à l'installation de bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique, d'arceaux et supports pour cycles, de tables de pique-nique...

De quoi accueillir les pauses des cyclo-touristes sur les sites remarquables que sont : le neck de Craux, la vallée du Sandron à Genestelle, le château de Craux, la vallée du Mas entre le Fau et la Combe, la vallée de la Besorgues à Thieure, l'Espissard au Pont de l'Huile d'Antraigues, etc.

### AMÉNAGEMENTS À THIEURE

L'espace public de Thieure a été valorisé par les services techniques communaux : tables de pique-nique, supports pour vélos, jeu de boules et aménagement paysager (arbres et plantes). Suite à l'enfouissement d'une partie du réseau électrique et téléphonique (SDE) une portion de voie communale a été refaite. Pour ces travaux (subventionnés pour partie par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), le Département et la CCBA) la Commune a investi 12 000 €.



### ADRESSAGE

Depuis juin 2022, nous vous tenons régulièrement informés du déroulement de l'adressage dans notre commune.

Pour rappel, l'adressage est une obligation légale et a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune.

C'est essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qu'ils concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes).



Le système de numérotation retenu pour notre commune est métrique, c'est-à-dire que les numéros représentent la distance en mètres entre le début de la voie et l'entrée du bâtiment. Cela a pour avantage de pouvoir intercaler des numéros de rue sans modifier la numérotation existante.

Toutes les voies qui ne possédaient pas de dénomination ont d'ores et déjà été nommées et toutes les adresses validées par La Poste.

#### Les prochaines étapes sont :

- validation par le Conseil municipal
- fabrication et pose des panneaux de voies
- prise d'un arrêté municipal fixant le format des plaques de numéro afin de conserver une harmonie
- fourniture d'un certificat d'adressage pour chaque habitation ou local de la commune

## LE RADON À L'ÉCOLE

Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle lié à la décomposition de l'uranium 238, présent en plus ou moins grande densité sur les zones granitiques. C'est un facteur cancérigène reconnu par l'OMS. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur la page dédiée du site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Afin de mesurer la présence de radon dans l'école et ainsi répondre à la préoccupation des parents d'élèves, il a été décidé de faire contrôler la présence de ce gaz par un cabinet spécialisé : le cabinet Sassoulas agréé pour le dépistage du radon.

**Le rapport est consultable par toute personne intéressée en Mairie.**

Il ressort de cette intervention que le radon est présent de façon inégale dans les locaux de l'école avec des



concentrations plus fortes dans les classes de CP, maternelle et le dortoir.

L'action essentielle à mettre en œuvre va consister à installer une aération renforcée et à poser des dosimètres afin de mesurer en permanence le niveau

de concentration du radon.

L'entreprise Hervé Thermique a été mandatée pour réaliser ces travaux durant les vacances scolaires d'été.

## ATTENTION TRAVAUX !

### Signalétique au sol et sécurité routière

À partir du mois de juillet la signalétique au sol va être renouvelée sur des zones de la commune (Antraigues Village, Pont de l'Huile, Rigaudel et Laulagnet) afin de fluidifier la circulation, l'intervention des services de secours et réguler le stationnement : cases de stationnement, zébras, dents de requin, passages pour piétons, marquages de stop, etc. Ce chantier est financé pour moitié par la CCBA.



**Au carrefour du Pont de l'Huile** la dalle en béton qui couvre la béalière est très dégradée, une expertise est en cours, des travaux sont à prévoir.

**Il est rappelé que le stationnement y est rigoureusement interdit pour des raisons évidentes de sécurité.**

### Assainissement au Portail de la Place

Une intervention est prévue début Juillet pour changer un regard et remédier à des écoulements

## CITOYENS, À VOS POUBELLES !

Si le civisme devait se mesurer au contenu de nos poubelles, les résultats ne seraient pas flatteurs pour les habitants de la commune. En effet il m'arrive de visiter les locaux et emplacements poubelles et le constat est accablant sur de nombreux secteurs qu'il s'agisse d'Antraigues ou d'Asperjoc : verres brisés au sol, cartons non découpés ou non pliés, tri sélectif non respecté, encombrants dans les locaux poubelles, liquides douteux, huiles dans les containers, ferrailles au sol ou dans les containers, médicaments périmés ....

Outre la propreté et la salubrité publique ainsi que le respect dû aux agents de collecte et aux agents municipaux, cet état de fait inacceptable présente de nombreux risques évidents.

Je n'ose croire que ce constat reflète l'état d'esprit et le comportement social des habitants.

Un sursaut collectif et citoyen est indispensable.

G.D.

## BUDGET GENERAL M57

En 2024, les taux d'imposition demeurent inchangés.

Les principaux investissements en M57 portent sur les projets suivants :

Thieure (calade, mur, enfouissement de lignes, porte de l'immeuble communal), Le Bouchet (route, première section), Mazoyer (mur), cimetière d'Antraigues, signalétique au sol, Espace culturel Christine Sèvres, toiture de l'immeuble du Pont de l'Huile.

Toutes les données budgétaires et comptables sont disponibles en Mairie ainsi que sur le procès-verbal du Conseil municipal du 5 avril (voir site internet de la Commune).

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

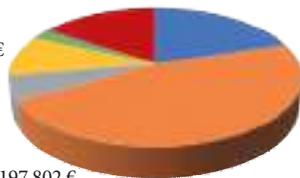
Les produits de fonctionnement 2024 : 1 278 691 €

- Atténuations de charges (compensations charges salariales) : 73 000 €
- Produits et ventes diverses (camping, marché, ...) : 52 000 €
- Fiscalité : 612 603 €
- Dotations : 406 688 €
- Autres produits de gestion courante (loyers, ...) : 96 000,00 €
- Produits financiers (cautions, ...) : 400 €
- Produits exceptionnels : 4 000 €
- Production immobilisée (travaux en régie) : 40 000 €



Les charges de fonctionnement 2024 : 1 278 691 €

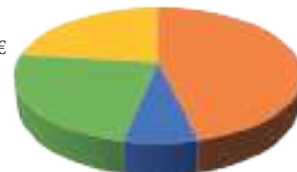
- Charges générales : 257 552 €
- Charges de personnel : 593 102 €
- Atténuations de produits (FNGIR) : 75 097 €
- Autres charges de gestion courante : 120 237 €
- Intérêts d'emprunts : 29 586 €
- Charges exceptionnelles : 5 315 €
- Autofinancement section d'investissement : 197 802 €



### BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement 2024 : 427 900 €

- Autofinancement de la section d'investissement : 197 802 €
- FCTVA (fonds de compensation) : 30 000 €
- Emprunt d'équilibre : 99 598 €
- Subventions (État, Conseil départemental, Communauté de communes...) : 100 500 €



Les dépenses d'investissement 2024 : 427 900 €

- Immobilisations incorporelles (études) : 30 000 €
- Immobilisations corporelles et travaux en cours : 207 659 €
- Virement section de fonctionnement (travaux en régie) : 40 000 €
- Emprunts : 88 000 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement 2023 : 62 241 €



## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M49

Le budget 2024 est caractérisé en matière d'eau et assainissement par des tarifs du mètre cube demeurant inchangés. Seul le prix de l'abonnement de l'eau augmente : il passe de 90 à 100 €/an.

Les principaux investissements prévus en 2024 portent sur : le réservoir du Chapelier (220 000 €) et l'assainissement de Lazuel (70 000 €). Par la suite, une décision modificative sera votée pour un diagnostic des réseaux d'assainissement et la protection des captages.

### Tarif de l'eau

Prix de l'eau : 2,00 €/m<sup>3</sup>  
Abonnement : 50 €/semestre soit 100 €/an

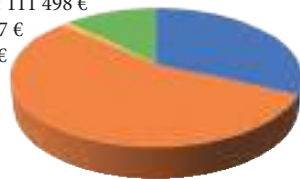
### Tarif de l'assainissement

Prix de l'assainissement : 1,50 €/m<sup>3</sup>  
Abonnement : 16 €/semestre soit 32 €/an

### BUDGET DE FONCTIONNEMENT

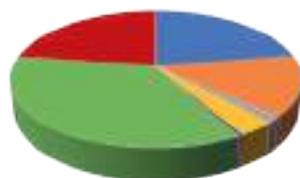
Les produits de fonctionnement 2024 : 348 265 €

- Résultat de fonctionnement reporté 2023 : 111 498 €
- Facturation eau et assainissement : 190 267 €
- Autres produits de gestion courante : 500 €
- Produits exceptionnels : 3 000 €
- Reprise des subventions d'investissement : 43 000 €



Les charges de fonctionnement 2024 : 348 265 €

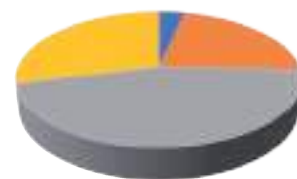
- Charges générales : 78 000 €
- Charges personnel : 50 000 €
- Charges diverses : 5 000 €
- Intérêts d'emprunt : 12 000 €
- Charges exceptionnelles : 1 500 €
- Autofinancement section d'investissement : 123 000 €
- Résultat : 78 765 €



### BUDGET D'INVESTISSEMENT

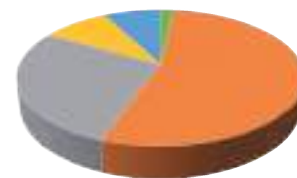
Les recettes d'investissement 2024 : 557 644 €

- Apports, dotations et réserves : 20 000 €
- Autofinancement section d'investissement : 123 000 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement : 252 644 €
- Subventions : 162 000 €



Les dépenses d'investissement 2024 : 557 644 €

- Immobilisations incorporelles (frais d'étude) : 10 000 €
- Immobilisations corporelles : 300 000 €
- Immobilisations en cours (travaux en cours) : 153 644 €
- Remboursement d'emprunts : 51 000 €
- Reprise des subventions d'investissement : 43 000 €





Ce 8 mai, nous étions nombreux à commémorer la fin de l'invasion de la France par l'Allemagne nazie, à Asperjoc tout d'abord puis à Antraigues, place de la Résistance.

Les déclarations se sont enchaînées devant les monuments aux morts et en hommage à la Résistance, mettant en évidence les sacrifices consentis à notre liberté. Le discours ministériel se concluait ainsi : « *De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon...* »

Calade en Sol ponctuait agréablement avec ses chants les déclarations de l'UFAC et de l'ARAC. Un passage de notre histoire locale écrit par Hélène Terrisse a été lu par Anne Auvity (commission Histoire). Le Maire concluait la cérémonie en soulignant que « *le retour de la guerre aux frontières orientales de l'Europe nous rappelle que la paix et la liberté ne sont jamais définitivement acquises* ». Suivit le dépôt de la gerbe et la minute de silence... Enfin, nous nous sommes retrouvés devant Lo Podello pour un vin d'honneur sous l'envolée de cloches qui célébrait la liberté retrouvée.

### CÉRÉMONIES DES VOEUX 2024



La cérémonie des vœux aux habitants a eu lieu à Asperjoc le 12 janvier, Salle Louis Berthon et à Antraigues le 19 janvier à l'Espace Culturel Christine Sèvres.

Dans son discours, Gilles Doz a rappelé que nous avons la chance de disposer de nombreux services publics (Maison France Services, Poste, médiathèque...) et privés (commerçants, artisans...) sur la commune. Il a encouragé vivement les habitants à en faire usage autant que possible.

### DEUX FEMMES REMARQUABLES NOUS ONT QUITTÉS



**Colette Ferrat** a œuvré à maintenir l'esprit dans lequel Jean Ferrat concevait la culture. Pour y parvenir elle a créé la Maison Jean Ferrat, présidé et soutenu le Festival. Elle était aimée et appréciée de tous les habitants, Antraigues lui doit beaucoup. Son souvenir restera présent.

**Elisabeth Terrisse Trotabas**, Betty, fille de Gégé et Hélène Terrisse bien connus pour leur implication dans la vie communale, était institutrice à Aramon (Gard). Nous témoignons de tout notre soutien à son mari Raymond et ses enfants Denis et Julien.



### JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 8 Mars 2024, employées municipales, collaboratrices de la Fonction Publique et quelques élus se sont réunis pour faire le point des acquis et des revendications toujours d'actualité avec entre autre l'égalité salariale « Homme-Femme » et le temps de travail des Femmes souvent précaires... Ce fut un moment d'échanges, de fraternité, de sororité. La lutte pour nos droits continue, et plus que jamais !

## REPRISE DE L'EHPAD PAR L'ADAPEI 07

Face à la débâcle financière du groupe Médicharme, **il convenait de conduire une action ferme et adaptée pour sauver ces deux établissements et garantir leur avenir.**

Pendant plus d'un mois je m'y suis totalement et personnellement investi tant les enjeux étaient vitaux pour notre commune.

- **Enjeu humain**, en priorité, avec des résidents très âgés et difficiles à déplacer
- **Enjeu sur l'emploi** avec 50 postes, ces deux établissements constituent l'employeur le plus important du territoire
- **Enjeux financiers** pour la commune (potentiel fiscal et niveau de la DGF)
- **Enjeu économique** pour le commerce et l'activité locale

Durant cette période, mon rôle a consisté à faire valoir ces enjeux

pour éviter la disparition de ces établissements et à mettre la commune au centre des négociations avec tous les partenaires possibles pour peser sur la décision du Tribunal de commerce de Nanterre.

- Mobilisation de la **sénatrice Anne Ventalon** et du **député Fabrice Brun** ainsi que des **élus départementaux Jean-Yves Meyer et Cécile Duchamps**
- Discussion avec l'Agence Régionale de Santé et le Département
- Diverses rencontres et échanges avec des personnes utiles à Paris
- Entretiens avec la presse et les médias
- Soutien constant et quotidien au personnel et à la direction de l'établissement

Deux repreneurs étaient en lice, le groupe OSCAN et l'ADAPEI de

l'Ardèche, tout a été entrepris pour que cette dernière, dont c'est le cœur de métier, soit choisie par le Tribunal de commerce.

Ce qui fut fait.

**Je remercie le soutien de tous les élus de la commune et les nombreuses personnes qui tout au long de ce difficile parcours m'ont apporté leurs encouragements et leurs conseils avisés.**

Une page nouvelle s'ouvre, la maison de retraite et le foyer d'aide médicalisé vont changer de nom, l'activité va se transformer. Un nouveau partenariat s'ouvre avec l'ADAPEI, qui le mardi 3 juin a tenu son conseil d'administration à Antraigues salle Calixte Aymard pour bien marquer son nouvel ancrage local.

Ils peuvent compter sur moi et les élus pour les soutenir dans leur action.

G.D.

## LA CLASSE VERTE



L'école a organisé au mois de mars un séjour découverte d'une semaine au Village Club de la Fédération des Œuvres Laïques « Les portes de l'Ardèche » à Meyras. Grâce aux contributions de la municipalité et de l'Amicale Laïque, le prix du séjour a pu être rendu accessible à tous.

La classe de CE et CM a passé une semaine immergée dans le thème du Moyen-âge et de la chevalerie. Visite du château de Montréal, création de blason, jonglerie, musique et danses médiévales furent au programme.

Les maternelles et CP ont quant à eux exploré le thème du cirque. Ils se sont essayés à de nombreux ateliers thématiques et jeux collectifs.

La semaine s'est terminée par la réunion des deux classes pour un véritable banquet médiéval, reconstitué comme à l'époque.

Merci aux enseignants, à notre ATSEM et aux parents d'élèves !

## CCAS

**Demande d'aides à l'autonomie à domicile pour les personnes âgées.**

Un nouveau formulaire (CERFA 16301\*01) permet de demander l'une des prestations suivantes :

- l'Accompagnement à domicile des personnes âgées des caisses de retraite : il s'agit d'une aide de l'Assurance retraite pour les retraités du régime général ou de la fonction publique d'État, et de la Mutualité sociale agricole (MSA) pour les retraités agricoles ;
- l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), proposée par le Département.

Un questionnaire intégré au formulaire permet de déterminer le niveau d'autonomie de la personne et d'identifier l'aide la plus adaptée à son besoin.

**Renseignements en mairie au CCAS (04 75 35 82 10) ou sur le site dédié :**

[www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

## COUP D'ENVOI POUR LE FCCA !



Le Maire Gilles Doz et Gabin Aymard ont reçu les dirigeants du district afin de vérifier que le stade et les vestiaires permettent l'accueil de rencontres sportive. L'expertise, placée sous l'angle de la sécurité, a relevé quelques aménagements mineurs qui seront réalisés prochainement.

Le stade accueillera donc à nouveau avec intensité les joueurs pour porter haut les couleurs de leur club. Les supporters sont attendus nombreux...

## FÊTE DE LA RANDONNÉE À ANTRAIGUES



Dans le cadre du Mois de la Rando, organisé par la CCBA, l'association Randamont a coordonné la Fête de la Randonnée le dimanche 5 mai à Antraigues qui a attiré environ 300 visiteurs. Certaines randonnées ont dû être doublées du fait de

l'affluence. Les balades thématiques ont rencontré un beau succès, tandis que sur la place se déroulaient des animations et expositions ainsi que des visites d'ateliers d'artistes. L'association se félicite de la réussite de cette belle journée.

## AILANTE : UNE ESPÈCE INVASIVE

En ce printemps bien arrosé, l'ailante, une espèce d'arbre à feuilles caduques qui se propageant très vite et de façon incontrôlée, drageonne et se ressème abondamment en dehors de ses aires d'origine. Elle peut être qualifiée d'invasive d'autant plus qu'elle produit une substance chimique qui gêne la croissance des autres plantes poussant à proximité. Ses fleurs sentent mauvais, son pollen peut être allergisant. Le bois gorgé d'eau et cassant n'a aucune valeur qualitative et peut provoquer des irritations cutanées. Son système racinaire ne réduit pas le risque d'érosion et d'affaissement des terrains. Il faut intervenir avant sa floraison à la fin du printemps pour limiter sa prolifération et détruire ses racines pour s'en débarrasser. **La beauté de nos villages, dans toutes leur diversité est l'affaire de toutes et tous.**



## INITIATIVES CITOYENNES



### Hameau du Bouchet

Delphine, Béatrice et Sébastien, ont nettoyé les fossés et drains dans leur quartier.



### Pont de l'Huile

Thierry a aménagé une bouche d'évacuation des eaux pluviales sur une conduite existante à l'abord des containers.



**Ce coup de main est bienvenu, nous les en remercions chaleureusement !**

## L'AGENDA DES MANIFESTATIONS 2024

**NOUVEAU :** le Festival Jean Ferrat débutera cette année par deux préludes en partenariat avec les communes de Viviers et Vals-les-Bains. L'organiste Frédéric Lamantia sera accompagné de Veronique Estel pour une transcription originale de chansons de Jean Ferrat le **mercredi 17/07** à la Cathédrale de Viviers et le **jeudi 18/07** à l'Église Saint Martin de Vals-les-Bains.

Dans un contexte culturel compliqué, de nombreux artistes et intervenants ont généreusement apporté leur soutien en offrant leur prestation au Festival.

**Soutenez vous aussi le Festival en réservant vos places pour le banquet et les concerts payants sur la billetterie 2024 :**  
[www.festivaljeanferrat.fr](http://www.festivaljeanferrat.fr)



**Retrouvez l'agenda actualisé sur le site de la commune :**

[www.antraigues-asperjoc.fr](http://www.antraigues-asperjoc.fr)

### ACCUEILS MAIRIE

**Mairie déléguée d'Antraigues :**

Tél. 1 : 04 75 88 20 80

Tél. 2 : 04 75 38 70 10

Courriel : [mairie.antraigues@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:mairie.antraigues@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

**Mairie déléguée d'Asperjoc :**

Tél. : 04 75 37 47 12

Courriel : [mairie.asperjoc@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:mairie.asperjoc@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

**Mairie (administratif)**

**Vallées-d'Antraigues-Asperjoc :**

Tél. : 04 75 94 68 64

Courriel : [administration@vallees-antraigues-asperjoc.fr](mailto:administration@vallees-antraigues-asperjoc.fr)

**Maison France Services :**

Tél. : 04 69 22 00 99

**En cas d'urgence :**

- Sur Antraigues : 06 42 65 74 05
- Sur Asperjoc : 06 88 97 43 18

[WWW.ANTRAIQUES-ASPERJOC.FR](http://WWW.ANTRAIQUES-ASPERJOC.FR)

**Éditeur de la publication :**

Mairie  
07530 Vallées-d'Antraigues-Asperjoc

**Directeur de publication :**

Gilles Doz, Maire

**Photos :**

Céline Mérat, Jean-Louis Muller, DR.

**Maquette et impression :**

© Jc Templar - [contact@jctemplar.com](mailto:contact@jctemplar.com)  
14 route de Vals 07530 Aizac

Imprimé en France.

Ne pas jeter sur la voie publique

JUILLET

**Du vendredi 19 au dimanche 21 :**

**FESTIVAL JEAN FERRAT**

dans le village d'Antraigues

**La chanson française dans tous ses états**  
par Jean Ferrat Culture et Chanson

**Samedi 20 :**

**CONCOURS SOCIÉTAIRE DE BOULES**

dans le village d'Antraigues  
par Pétanque amitié

AOÛT

**Samedi 03 : CHALLENGE MICHEL ET MONIQUE AYMARD ET CONCOURS DE CRIQUE**

place de la Résistance - Pétanque  
par Être d'Antraigues et d'ailleurs, FCCA et Jean Ferrat Culture et Chanson

**Samedi 03 et dimanche 04 :**

**KATOK FESTIVAL**

à la chapelle Saint Roch et à l'église de Thieure  
Concerts musique de chambre

**Vendredi 09 : RESTITUTION STAGE « CHANSON EN SCÈNE »**  
dans le village d'Antraigues

**Du vendredi 09 au samedi 10 :**

**MEZILHAC ATTACKS**

place de Mezilhac  
par le Moulinart

**Mardi 15 :**

**BROCANTE DU 15 AOÛT**

place de la Résistance dès 08h  
par l'ASCA

**Samedi 24 :**

**SPECTACLE**

place de la Résistance à 21h  
par Être d'Antraigues et d'ailleurs et FCCA

OCTOBRE

**Du samedi 26 au dimanche 27 :**

**FÊTE DE LA CHATAÏGNE**

place de la Résistance  
par Randamont

NOVEMBRE

**Samedi 23 :**

**SOIRÉE CABARET**

Espace Culturel Christine Sèvres à 21h  
par Être d'Antraigues et d'ailleurs